ACTION URGENTE

BAHREÏN. UN MILITANT EMPRISONNÉ A BESOIN DE SOINS SPÉCIALISÉS

Le prisonnier d'opinion Abdelwahab Hussain, l'un des 13 célèbres militants de l'opposition bahreïnites emprisonnés, a besoin de toute urgence de soins médicaux spécialisés. Son état de santé s'est détérioré et la dernière visite en date de sa famille a été annulée sans raison.

Abdelwahab Hussain – 59 ans, cofondateur et porte-parole officiel du mouvement islamique Al Wafa, une association politique de l'opposition non autorisée – purge une peine de réclusion à perpétuité à la prison de Jaww, à une trentaine de kilomètres au sud de Manama, la capitale du pays. Aux alentours du 1er novembre 2013, sa famille a reçu un appel de la part des autorités de la prison, annulant sans explication sa visite prévue le 5 novembre. D'après les proches d'Abdelwahab Hussain, celui-ci est atteint de paresthésie chronique (trouble neurologique se traduisant par des fourmillements et un engourdissement des membres), a du mal à se déplacer et présente un faible taux d'hémoglobine, ce qui lui provoque des vertiges constants. Cet homme reçoit des soins médicaux à l'hôpital des Forces de défense de Bahreïn (BDF). Il a notamment été opéré de la cataracte, sans succès, en octobre dernier. Néanmoins, il lui faut suivre un traitement plus poussé dans un hôpital ou un centre médical spécialisé à Bahreïn.

Au cours de ces derniers mois, un nombre croissant de prisonniers politiques et de détenus souffrant de problèmes de santé ont reçu des soins apparemment inadaptés à la clinique de la prison. Plusieurs prisonniers ont été conduits à l'hôpital des BDF ou au complexe médical de Salmaniya pour y obtenir des soins, mais ils ont été renvoyés en prison avant la fin de leur traitement.

Abdelwahab Hussain a été condamné à la réclusion à perpétuité en juin 2011 par le Tribunal de première instance pour la sûreté nationale, une juridiction militaire. Sa sentence et celles de 12 autres personnes ont été confirmées par la Haute cour criminelle d'appel le 4 septembre 2012. Tous étaient accusés, entre autres, d'avoir organisé des groupes terroristes dans le but de renverser la monarchie et de modifier la Constitution. La Cour de cassation a à son tour confirmé ces peines le 7 janvier 2013. Les 13 détenus sont cités dans la partie « Complément d'information » de cette Action urgente.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à fournir à Abdelwahab Hussain des soins médicaux spécialisés de toute urgence ;
- engagez-les à veiller à ce que cet homme puisse sans délai recevoir régulièrement la visite de ses proches ;
- priez-les instamment de libérer immédiatement et sans condition les 13 militants de l'opposition nommés dans cette Action urgente, car il s'agit de prisonniers d'opinion, condamnés uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et de réunion.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 DÉCEMBRE 2013 À :

Roi de Bahreïn
Shaikh Hamad bin 'Issa Al Khalifa
Office of His Majesty the King
P.O. Box 555, Rifa'a Palace
al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1766 4587 (merci de vous montrer persévérant-e)
Formule d'appel : *Your Majesty*, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)

Ministre de l'Intérieur
Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa
Ministry of Interior
P. O. Box 13, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1723 2661
Twitter : @moi_Bahrain
Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

Copies à :
Ministre de la Justice et des Affaires islamiques
Shaikh Khalid bin Ali bin Abdullah Al Khalifa
Ministry of Justice and Islamic Affairs
P. O. Box 450, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1753 1284
Courriel : minister@justice.gov.bh
Twitter : @Khaled_Bin_Ali

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatorzième mise à jour de l'AU 139/11. Pour plus d'informations : http://amnesty.org/fr/library/info/MDE11/052/2013/fr.

AMNESTY INTERNATIONAL

ACTION URGENTE

BAHREÏN. UN MILITANT EMPRISONNÉ A BESOIN DE SOINS SPÉCIALISÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Abdelwahab Hussain est marié et père de cinq enfants. Cet homme a joué un rôle majeur dans les manifestations antigouvernementales organisées dans les années 1990, ce qui lui a valu d'être emprisonné à deux reprises, la première fois pendant six mois en 1995, puis pendant cinq ans entre 1996 et 2001. Il était l'un des responsables de la société Al Wefaq, la plus grande association politique chiite de Bahreïn, qu'il a quittée pour fonder une nouvelle association politique chiite de l'opposition, Al Wafa, que le gouvernement n'a pas sanctionnée et qui appelle au boycott du processus politique dans ce pays.

Deux ans et demi après le soulèvement populaire à Bahreïn, et au-delà du battage médiatique entourant les réformes qui ont suivi, les prisonniers d'opinion, dont plusieurs ont été appréhendés pendant les manifestations, demeurent derrière les barreaux, et les autorités continuent de réprimer le droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion. Ces derniers mois, non seulement les prisonniers d'opinion n'ont pas été libérés, mais d'autres personnes ont été incarcérées simplement pour avoir osé exprimer leurs opinions sur Twitter ou lors de défilés pacifiques. Les tribunaux bahreïnites semblent plus soucieux de suivre la ligne gouvernementale que de proposer des recours effectifs à la population et de faire respecter l'état de droit.

Quatorze militants de l'opposition ont été arrêtés entre le 17 mars et le 9 avril 2011. La plupart d'entre eux ont été interpellés en pleine nuit par des groupes d'agents des forces de sécurité qui ont effectué des descentes à leurs domiciles et les ont emmenés dans un lieu inconnu, où ils ont été détenus au secret durant plusieurs semaines. Beaucoup ont déclaré avoir été torturés pendant leurs premiers jours de détention, alors qu'ils étaient interrogés par des membres de l'Agence nationale de sécurité. Aucun n'a été autorisé à consulter un avocat pendant ces interrogatoires. Certains ont vu leurs représentants légaux lors de leur comparution devant le procureur militaire, avant le procès. D'autres n'ont pu s'entretenir avec eux qu'au moment de la première audience, en mai 2011. C'est aussi à cette occasion qu'ils ont tous revu leurs familles pour la première fois depuis leur arrestation.

Le 22 juin 2011, le Tribunal pour la sûreté nationale a condamné les militants à des peines allant de deux ans de prison à la réclusion à perpétuité pour des infractions comprenant la « création de groupes terroristes en vue de renverser la monarchie et de modifier la Constitution ». Sept des 14 militants ont été condamnés à la réclusion à perpétuité : Hassan Mshaima, Abdelwahab Hussain, Abdulhadi al Khawaja, Abdel Jalil al Singace, Mohammad Habib al Miqdad, Abdel Jalil al Miqdad et Saeed Mirza al Nuri. Mohammad Hassan Jawwad, Mohammad Ali Ridha Ismail, Abdullah al Mahroos et Abdul Hadi Abdullah Hassan al Mukhodher ont été condamnés à 15 ans d'emprisonnement, Ebrahim Sharif et Salah Abdullah Hubail al Khawaja, le frère d'Abdulhadi al Khawaja, à cinq ans de prison, et Al Hur Yousef al Somaikh à deux ans. Le 28 septembre 2011, lors d'une séance qui n'a duré que quelques minutes, la Cour d'appel pour la sûreté nationale, une autre juridiction militaire, a confirmé toutes les déclarations de culpabilité et les peines prononcées à l'encontre des 14 militants. Le 30 avril 2012, la Cour de Cassation de Manama a ordonné leur comparution devant une juridiction civile pour un procès en appel. Le même jour, la Cour a ramené à six mois la condamnation à deux ans de prison qui avait été prononcée contre Al Hur Yousef al Somaikh. Ayant déjà purgé sa peine, il a été libéré immédiatement. Les 13 autres militants ont été maintenus en détention à la prison de Jaww. Leur procès devant une cour d'appel civile a débuté le 22 mai 2012.

Pour en savoir plus sur cette affaire et d'autres cas similaires, consultez les rapports *Flawed reforms: Bahrain fails to achieve justice for protesters* (avril 2012, http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE11/014/2012/en) et *Reform shelved, repression unleashed* (novembre 2012, http://amnesty.org/en/library/info/MDE11/062/2012/en).

Noms : Abdelwahab Hussain, Abdel Jalil al Singace, Hassan Mshaima, Abdulhadi al Khawaja, Mohammad Habib al Miqdad, Abdel Jalil al Miqdad, Saeed Mirza al Nuri, Mohammad Hassan Jawwad, Mohammad Ali Ridha Ismail, Abdullah al Mahroos, Abdul Hadi Abdullah Hassan al Mukhodher, Ebrahim Sharif et Salah Abdullah Hubail al Khawaja
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 139/11, MDE 11/055/2013, 7 novembre 2013